CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E127882** **VALABLE JUSQU'AU** **19/04/2027**

ÉDITÉ LE 16/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/10/2014

Forme juridique : SAS

Capital : 70 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VILLEFRANCHE TARARE

Siret : 807 541 628 00010

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 169102894F002

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 169102894F002

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/02/2026

Raison sociale : ENTREPRISE FOREST

240 CHEMIN DU NIZY
69620 VAL D'OINGT

Téléphone : 04 72 19 49 15 **Fax :**

Portable : 06 46 14 05 42

Responsabilité légale :
FOREST PHILIPPE PRÉSIDENT / FOREST EMILIE DIRECTRICE GENERALE

Site Internet :

E-mail : entrepriseforest@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 171 460 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante)	1	20/04/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/03/2026 10:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E127882** **VALABLE JUSQU'AU** **19/04/2027**

ÉDITÉ LE **16/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/10/2014
Forme juridique : SAS
Capital : 70 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VILLEFRANCHE TARARE

Siret : **807 541 628 00010**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 169102894F002
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 169102894F002

Situation fiscale et sociale : A jour au 05/02/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE FOREST**

240 CHEMIN DU NIZY
69620 VAL D'OINGT

Téléphone : 04 72 19 49 15 **Fax :**
Portable : 06 46 14 05 42

Site Internet :
E-mail : entrepriseforest@gmail.com

Responsabilité légale :
FOREST PHILIPPE PRÉSIDENT / FOREST EMILIE DIRECTRICE GENERALE

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	20/04/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	17/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/03/2026 10:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.